

CONVOCATION à L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE FORESTIERS PRIVÉS DE CÔTE D'OR

Dijon, le 25 mars 2019

*N'oubliez pas de vous mettre
à jour de votre cotisation
annuelle pour ceux qui ne
l'ont pas encore fait.*

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra

**le vendredi 26 AVRIL 2019
à 10 heures
au golf de la Chassagne – 21410 MALAIN**

10 h.00

Assemblée Générale Ordinaire

Ordre du jour :

- a) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2017, Qui a eu lieu le 1^{er} avril 2018
- b) Rapport moral
- c) Rapport financier 2018 – budget 2019
- d) Votes :
 - 1) Approbation du rapport moral
 - 2) Approbation du rapport financier
 - 3) Quitus au Président, au Trésorier et au conseil d'administration pour sa gestion
 - 4) Renouvellement de 4 administrateurs (Joseph de Bucy – Raoul de Magnitot – Jacques de Mandat Grancey et Pierre-Frédéric Richard)

10 h 30

- e) Actualités nationales, régionales et départementales
- f) Chasse
- g) Cours des bois
- h) Projet de parc national
- i) Questions diverses

11 h. 15

exposé de Fibois : retour sur la crise de scolytes 2018 et perspectives pour 2019

11 h. 30

Présentation par Cédric Turé, CIPREF de Bourgogne sur les règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers et sylvicoles

12 h. 00

Assemblée générale de Forestiers Privés de Bourgogne

12 h. 30

Déjeuner sur place au golf de la Chassagne

14 h. 30

Réunion organisée par le syndicat et le CRPF de Bourgogne Franche-Comté Avec la collaboration de CFBL sur le thème : « chantier d'exploitation suite aux attaques de scolytes ».

Espérant que vous serez nombreux à participer, nous vous prions, Madame, Monsieur, de croire en nos sentiments les meilleurs.

Le Président,
Joseph de BUCY

